Ministère de la Fédération
Wallonie-Bruxelles

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service général de l'Enseignement de
promotion sociale, de l'Enseignement
secondaire artistique à horaire réduit
et de l'Enseignement à distance

Direction de l'Enseignement de
promotion sociale

1080 Bruxelles , le 08 Sep 2017
Rue A. Lavallée, 1
02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 5493

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité d'enseignement INSERTION PROFESSIONNELLE : ATELIER D'IMAGE DE SOI
(CONVENTION EPS - FOREM)
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 950001U11X2
Domaine : 901 Sciences appliquées-SE:psychologie,psychologie sociale

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité d'enseignement mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice générale,

Chantal Kaufmann

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Michaël Goulet ou Jean Hannecart (02/690.87.21 ou 02/690.87.19)

U-5493

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

(Document 8 bis) [1]

UNITE D'ENSEIGNEMENT :

INSERTION PROFESSIONNELLE : Atelier d'image de soi (Convention EPS-FOREM) (1)

CODE DE L'U.E. (2): 9500 01 U11 X2	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (3):901

La présente demande émane du réseau:

O (4) organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	**O** (4) Libre subventionné confessionnel
X (4) Officiel subventionné	**O** (4) Libre subventionné non confessionnel

Identité du responsable du réseau :(1) Roberto Galluccio, Administrateur délégué du CPEONS
Date et signature (1) : le 16 juin 2017

[1] Article 7 de l'A.G.C.F du 15 mai 2014 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités d'enseignement de l'enseignement de promotion sociale

1. Finalités de l'Unité d'enseignement : reprises en annexe n° **1** (1 page)

2. Capacités préalables requise : reprises en annexe n°**2** (1 page)

3. Niveau et classement de l'unité d'enseignement :

Enseignement secondaire	**X** du niveau inférieur	**O** du niveau supérieur
de	**X** transition	**O** qualification

4. Acquis d'apprentissages: repris en annexe n° **3** (1 page)

5. Programme:

5.1. Etudiant :Repris en annexe n°**4** (1 page)
5.2. Chargé de cours

6. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **5** (1page)

7. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° **6** (1 page)

8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :

Dénomination des cours	**Classement des cours**	**Code U**	**Nombre de périodes**	**Code fonction**
Atelier d'image de soi	CT	B	32	
Part d'autonomie		P	8	
Total des périodes			40	

9. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° **7** (1page)

---

10. Réservé au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale:
a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] (1):

Néant

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 13/07/2017.....Signature :

COPIE CONFORME

La Directrice générale

Chantal KAUFMANN

Monsieur Jacques SOBLET
Inspecteur chargé de la coordination
Service de l'Inspection de l'Enseignement de promotion sociale et de l'enseignement à distance
Bd du Jardin Botanique 20/22
1000 BRUXELLES

INSERTION PROFESSIONNELLE : ATELIER D'IMAGE DE SOI (CONVENTION EPS-FOREM)

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation doit permettre à l'étudiant :

- de comprendre l'impact de l'image de soi dans la recherche d'un emploi et dans les relations professionnelles ;
- de préparer et mettre en place des outils pour valoriser l'image de soi : attitudes, vêtements, maquillage, coiffure... ;
- de jouer le rôle « d'ambassadeur de l'entreprise » dans les relations avec les clients (entreprise de titres service, ...) ;
- de disposer de conseils personnalisés et exploitables au quotidien.

INSERTION PROFESSIONNELLE : ATELIER D'IMAGE DE SOI (CONVENTION EPS-FOREM)

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. CAPACITES

L'étudiant doit être capable,

EN FRANÇAIS

- comprendre à la lecture un texte du niveau de fin d'études de l'l'enseignement primaire et exécuter des consignes orales simples
- être capable de présenter oralement et par écrit les attentes qui le motivent à entreprendre cette unité de formation.

2.2. TITRES POUVANT EN TENIR LIEU

Le CEB

INSERTION PROFESSIONNELLE : ATELIER D'IMAGE DE SOI (CONVENTION EPS-FOREM)

4. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable, face à une situation définie :

- de distinguer communication verbale et non verbale ;
- d'interpréter ce que disent les vêtements, le corps, la façon d'occuper l'espace... ;
- de repérer les défauts et d'en faire des alliés ;
- d'adapter le style et les gouts aux impératifs de la situation décrite.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- de la pertinence,
- de leur originalité,
- des erreurs à éviter.

INSERTION PROFESSIONNELLE : ATELIER D'IMAGE DE SOI (CONVENTION EPS-FOREM)

5. PROGRAMME DU COURS

L'étudiant(e) sera capable :

en image et communication,

- de définir la notion d'image de soi ;
- de justifier l'importance de l'image de soi dans les relations avec les autres, dans les relations professionnelles et personnelles ;
- de distinguer la communication verbale et la communication non verbale;
- de prendre conscience du rôle fondamental de l'image en communication ;
- d'interpréter ce que disent, à notre insu, nos vêtements, notre corps, notre façon d'occuper l'espace... ;
- de noter l'impact de la première impression ;

en image actuelle des participants

- de déterminer ce que confirment ou infirment nos vêtements, notre allure générale ;
- de distinguer les couleurs dominantes choisies ;
- d'identifier ce que transmettent les couleurs choisies ;
- d'établir les différences et les dissonances entre l'image émise, l'image reçue et l'image recherchée ;

en travail sur son image

- de valoriser ses atouts ;
- de repérer ses défauts et en faire des alliés ;
- de maitriser le symbolisme des couleurs et son impact ;
- d'adapter son style et ses gouts aux impératifs du milieu professionnel ;
- d'éviter les erreurs

INSERTION PROFESSIONNELLE : ATELIER D'IMAGE DE SOI (CONVENTION EPS-FOREM)

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de vingt étudiants.
Le local doit être adapté au nombre d'élèves et disposer de l'équipement adéquat.

INSERTION PROFESSIONNELLE : ATELIER D'IMAGE DE SOI (CONVENTION EPS-FOREM)

7. CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Date de dépôt : **le 16 juin 2017**
Date d'approbation :

« INSERTION PROFESSIONNELLE : ATELIER D'IMAGE DE SOI (CONVENTION EPS-FOREM »

Date d'application :
Date limite de certification :

Code régime 1 ~~définitif~~/provisoire	Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 ~~définitif~~ / provisoire	Code régime 1 ~~définitif~~ /provisoire	Code domaine de formation et/ou/ Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 ~~définitif~~ / provisoire
9500 01 U11 X2	901	Insertion professionnelle : atelier d'image de soi (Convention EPS- FOREM)	9500 01 U11 X1	901	Insertion professionnelle : atelier d'image de soi (Convention EPS- FOREM)